

Projections de population à long terme au niveau national

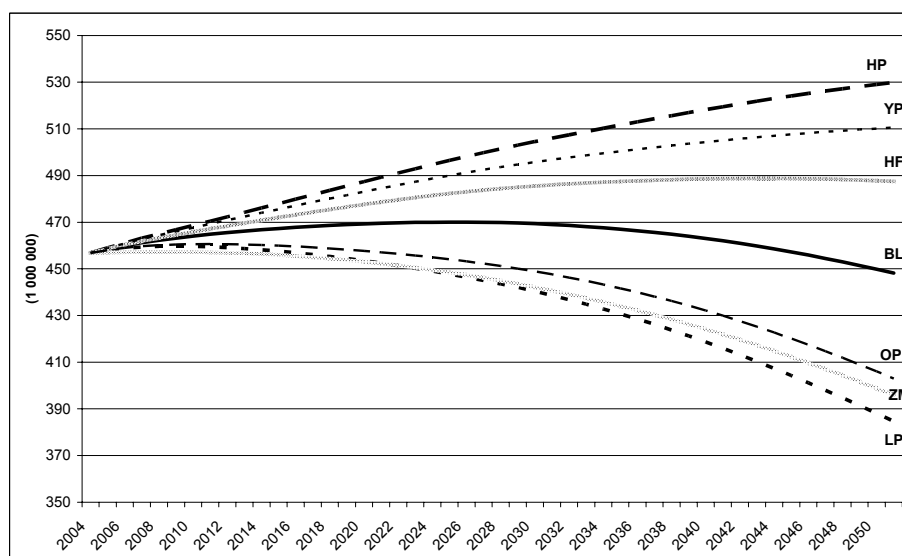
Sur la base des tendances passées, d'une analyse des moteurs de l'évolution et de l'avis d'experts, Eurostat a élaboré des projections de population cohérentes au plan international (EUROPOP2004: «EUROstat Population Projections 2004-based») du 1er janvier 2005 au 1er janvier 2051, ventilées par sexe, par année et par âge pour chaque État membre ainsi que pour les pays adhérents (Bulgarie et Roumanie).

Les projections de population d'Eurostat s'inscrivent dans une série de scénarios de mutations démographiques basées sur des hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration. Le scénario actuel, appelé «Tendance», ne tient pas compte des mesures éventuelles susceptibles d'influencer l'évolution démographique et comporte sept variantes: la variante «de base» (BL), la variante «haute» (HP), la variante «basse» (LP), la variante d'une «population au profil d'âge plus jeune» (YP), la variante d'une «population à profil d'âge plus âgé» (OP), la variante d'une «forte fécondité» (HF) et celle d'une «migration zéro» (ZM) (cf. notes méthodologiques). Toutes les variantes doivent être interprétées comme des alternatives de développement démographique possible, à l'exception de la dernière qui contribue à expliquer le rôle joué par les migrations dans l'évolution de la taille et de la structure de la population. Il est évidemment possible que les résultats futurs s'écartent du cadre que constituent ces variantes.

La population de l'UE pourrait diminuer...

La plupart des variantes font apparaître une baisse démographique dans l'UE au cours de la première moitié de ce siècle. Le début de cette baisse démographique varie selon les variantes: c'est l'année 2008 pour la variante «migration zéro», 2009 pour la variante «basse», 2011 pour l'hypothèse «profil d'âge plus âgé», 2025 pour l'hypothèse «de base» et 2043 pour la variante à forte fécondité, alors que les projections «profil d'âge jeune» et «haute» ne font jamais apparaître de baisse démographique durant la période de référence (graphique 1).

En effet, en raison des interactions entre la fécondité, la mortalité et les migrations supposées, d'une part, la structure démographique de départ, d'autre part, le nombre des décès dépassera celui des naissances dans toutes les variantes et le solde migratoire positif ne fera que retarder temporairement la baisse démographique. Toutefois, des combinaisons particulières de facteurs démographiques peuvent encore assurer une augmentation de la population jusqu'au milieu du siècle.



Graphique 1: projection du total de la population, variantes du scénario «Tendance», UE-25, 2004-2051. Source: Eurostat, EUROPOP2004

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

3/2006

Population

Auteur

Giampaolo LANZIERI

Contenu

La population de l'UE pourrait diminuer... 1

... mais devrait certainement vieillir..... 2

Les migrations n'assureront pas à elles seules la croissance de la population de l'UE 3

Différences sensibles selon les pays 3



... mais devrait certainement vieillir

La part de la population âgée de 65 ans et plus augmentera sensiblement dans l'Union européenne. En effet, le taux de dépendance des personnes âgées (personnes âgées de 65 ans et plus comparées à la catégorie des 15-64 ans) devrait à peu près doubler dans l'ensemble des variantes, alors qu'elle s'établit à 25 % en 2004 (graphique 2).

En d'autres termes, s'il n'y a en 2004 qu'une personne âgée inactive pour quatre personnes en âge de travailler, il devrait y en avoir une pour deux en 2050. Durant la période de référence, les flux migratoires supposés permettront de compenser partiellement le processus de vieillissement. Un accroissement de la fécondité aurait un effet similaire, mais avec un horizon temporaire différent.

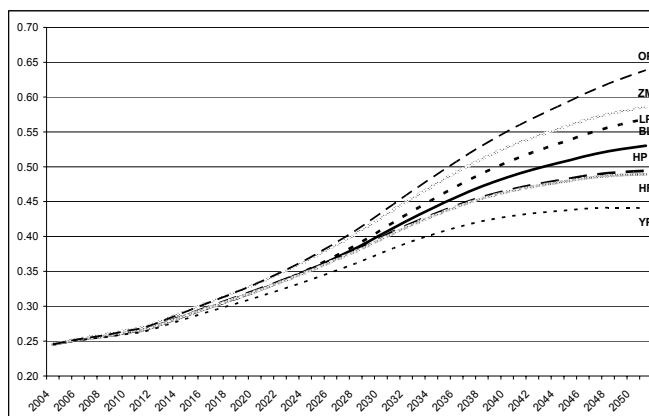
La taille de la population âgée devrait augmenter non seulement en valeurs relatives, mais aussi en valeurs absolues. Le nombre des personnes âgées de 80 ans et plus (population très âgée) va tripler ou presque, passant de 18 millions en 2004 à environ¹ 50 millions en 2051 (graphique 3). Les répercussions de cette évolution seront plus visibles à partir de 2025, en raison du vieillissement progressif des générations du baby boom d'après-guerre et de l'augmentation supposée de l'espérance de vie.

Le processus de vieillissement se manifeste en outre dans la structure d'ensemble de la population: l'âge médian² de la population de l'UE devrait augmenter (graphique 4). Outre l'accroissement du nombre de personnes qui atteignent un âge très avancé, c'est aussi la diminution de la population d'âge plus jeune, phénomène causé par des niveaux de fécondité qui restent bas, qui explique cette situation.

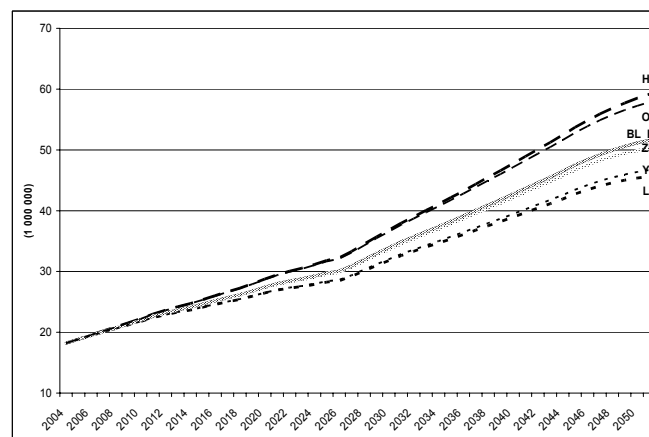
La réduction de l'âge médian qui peut être observée pour certaines variantes du graphique 4 s'explique par l'hypothèse de fécondité avec de plus fortes répercussions sur l'évolution démographique. Ainsi la baisse actuelle de la proportion des jeunes dans l'UE pourrait-elle s'interrompre à l'avenir.

La persistance d'un faible taux de fécondité est également à l'origine de la diminution attendue de la population en âge de travailler, ce qui n'est compensé que partiellement par les flux migratoires (tableau 3).

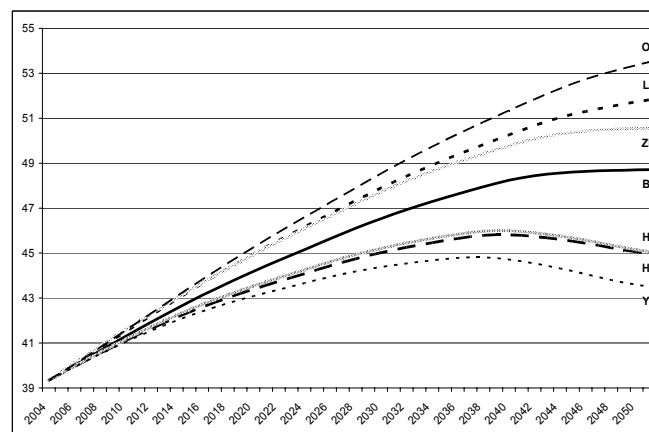
C'est pourquoi la population plus âgée devrait certainement augmenter au cours des prochaines années. En comparaison avec la population totale, sa proportion évoluera en fonction des répercussions de la fécondité sur l'évolution démographique de la population de l'UE.



Graphique 2: projection du taux de dépendance des personnes âgées, variantes du scénario «Tendance» UE-25, 2004-2051. Source: Eurostat, EUROPOP2004



Graphique 3: projection de la population totale âgée de 80 ans et plus, variantes du scénario «Tendance» UE-25, 2004-2051. Source: Eurostat, EUROPOP2004



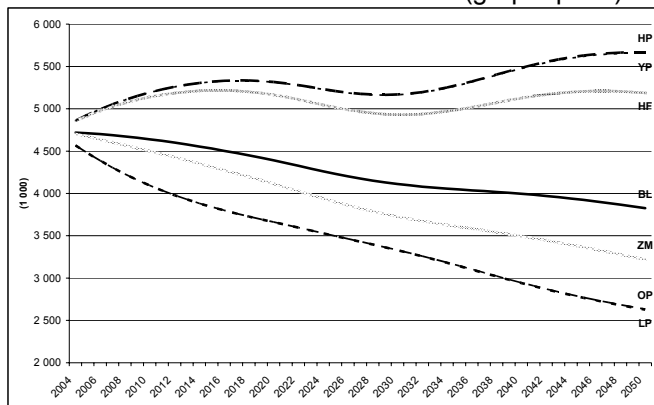
Graphique 4: projection de l'âge médian, variantes du scénario «Tendance» UE-25, 2004-2051. Source: Eurostat, EUROPOP2004

¹ Plusieurs variantes du graphique 3 présentent des valeurs similaires en raison de la période étudiée. Par exemple, une personne née en 2004 n'aura pas atteint l'âge de 80 ans en 2051, de sorte que les variantes «de base» et «forte fécondité», qui ne diffèrent que pour les hypothèses de fécondité, auront les mêmes résultats pour la fraction la plus âgée de la population.

² L'âge médian est l'âge pour lequel 50 % de la population est plus âgée et 50 % plus jeune

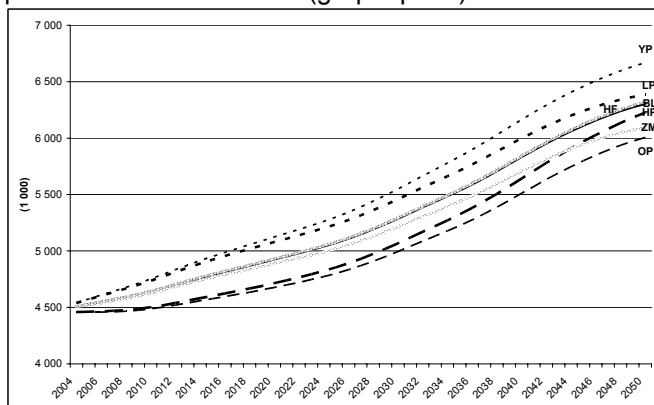
Les migrations n'assureront pas à elles seules la croissance de la population de l'UE

L'absence d'un accroissement sensible des niveaux de fécondité se traduira par une baisse supplémentaire du nombre de naissances. De fait, plus le nombre de femmes atteignant l'âge de procréer diminue et plus le nombre de naissances recule lui aussi (graphique 5).



Graphique 5: projection du nombre de naissances, variantes du scénario «Tendance» UE-25, 2004-2050.
Source: Eurostat, EUROPOP2004

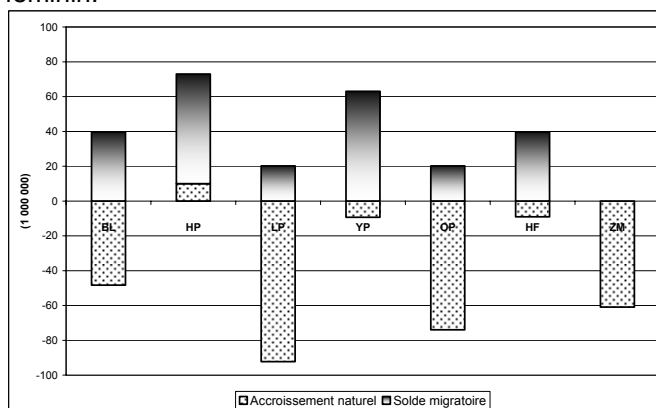
À l'inverse, en raison de l'accroissement de la proportion de personnes plus âgées, le nombre de décès dans l'UE devrait augmenter au cours de la première moitié du siècle (graphique 6).



Graphique 6: projection du nombre de décès, variantes du scénario «Tendance», UE-25, 2004-2050
Source: Eurostat, EUROPOP2004

On peut donc s'attendre à ce que le nombre croissant de décès dépassera tôt ou tard celui des naissances, de sorte qu'il n'y aura plus d'accroissement naturel de la population. Les soldes migratoires positifs constitueront

donc le seul facteur d'accroissement de la population, même s'ils ne compenseront pas nécessairement l'évolution naturelle négative à long terme (graphique 7), et ce en dépit du fait que les migrants contribuent à l'accroissement de la population non seulement en termes absolus, mais aussi en termes de fécondité, c'est-à-dire de naissances dues aux migrants de sexe féminin.



Graphique 7: valeurs cumulées sur l'ensemble de la période de référence pour l'accroissement naturel et le solde migratoire, variantes du scénario «Tendance», UE-25, 2004-2050.
Source: Eurostat, EUROPOP2004

En mettant l'accent sur la population en âge de travailler, on observerait des besoins encore plus importants en ce qui concerne le nombre de migrants nécessaires pour remplacer des catégories d'âge en déclin et, ainsi, soutenir l'accroissement de la main d'œuvre. Par exemple, si l'on prend la variante «de base» comme référence, même avec un solde migratoire positif d'environ 40 millions de personnes pour la période de projection (cf. notes méthodologiques), la population de l'UE en âge de travailler en 2050 aurait diminué de 52 millions et la population totale de 7 millions (tableaux 1 et 3). La population totale diminue moins, en raison de l'accroissement de l'espérance de vie grâce auquel des personnes vivront plus longtemps, ce qui accroîtra l'importance de ce segment de la population, alors que le déficit de naissances se répercutera davantage sur les groupes d'âge plus jeune durant la période de référence.

Différences sensibles selon les pays

Les processus démographiques décrits ci-dessus affecteront les États membres et les pays en voie d'adhésion dans des proportions et des délais variables.

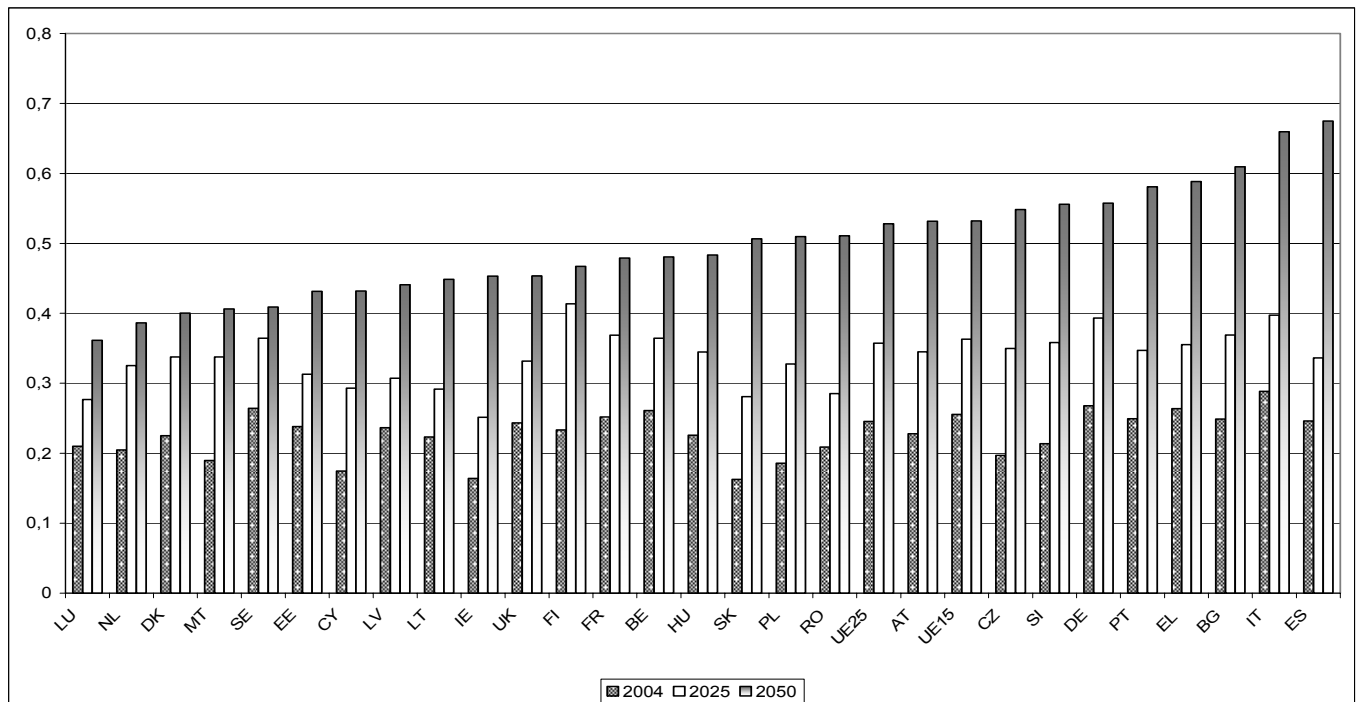
Si l'on prend comme référence la variante «de base», il faut s'attendre à ce que 12 des 25 États membres enregistrent un accroissement de leur population jusqu'à la fin de la période (tableau 5). Parmi ces États membres, la France, l'Irlande, Chypre, le Luxembourg et la Suède afficheront également un accroissement naturel qui sera plus élevé dans les deux premiers pays que le solde migratoire supposé.

Les pays d'Europe de l'Est ainsi que les États Baltiques, de même que les pays en voie d'adhésion, devraient en revanche afficher une baisse sensible de leur population.

Des écarts sont également prévus en ce qui concerne la structure d'âge. Les pays méditerranéens feront vraisemblablement face au défi majeur d'une population vieillissante, notamment dans la deuxième partie de la période de référence, alors que d'autres pays comme le Luxembourg et les Pays-Bas accuseront une évolution beaucoup moins significative (graphique 8).

	Population observée 1.1.2004	Variante de base						Population 1.1.2051	
		Naissances cumulées	Décès cumulés	Evolution naturel	Solde migratoire	Evolution totale			
UE-25	456 815	199 694	248 045	-48 351	39 710	-8 641	448 174	UE-25	
UE-15	382 674	170 300	207 086	-36 786	37 123	338	383 012	UE-15	
Belgique	10 396	5 022	5 427	-405	897	492	10 888	BE	
République tchèque	10 211	3 774	5 784	-2 010	647	-1 363	8 848	CZ	
Danemark	5 398	2 735	3 037	-302	323	22	5 419	DK	
Allemagne	82 532	29 880	47 191	-17 311	8 980	-8 330	74 201	DE	
Estonie	1 351	561	809	-248	19	-229	1 121	EE	
Grèce	11 041	4 352	6 559	-2 207	1 743	-464	10 578	EL	
Espagne	42 345	16 856	22 863	-6 007	6 235	228	42 573	ES	
France	59 901	32 972	30 053	2 919	2 823	5 741	65 642	FR	
Irlande	4 028	2 718	1 903	814	645	1 459	5 487	IE	
Italie	57 888	20 402	31 680	-11 278	5 777	-5 501	52 387	IT	
Chypre	730	401	392	8	238	247	977	CY	
Lettonie	2 319	933	1 418	-484	30	-454	1 865	LV	
Lituanie	3 446	1 350	1 957	-606	28	-578	2 868	LT	
Luxembourg	452	296	233	63	132	194	646	LU	
Hongrie	10 117	4 063	6 092	-2 029	795	-1 233	8 883	HU	
Malte	400	219	223	-4	113	110	510	MT	
Pays-Bas	16 258	8 622	8 980	-358	1 480	1 121	17 379	NL	
Autriche	8 114	3 300	4 212	-912	985	73	8 187	AT	
Pologne	38 191	15 209	20 231	-5 022	318	-4 704	33 487	PL	
Portugal	10 475	4 505	5 832	-1 326	808	-518	9 957	PT	
Slovénie	1 996	771	1 162	-390	287	-103	1 893	SI	
Slovaquie	5 380	2 111	2 892	-781	109	-671	4 709	SK	
Finlande	5 220	2 573	2 875	-303	288	-15	5 205	FI	
Suède	8 976	5 022	4 851	171	1 069	1 240	10 216	SE	
Royaume-Uni	59 652	31 047	31 390	-343	4 939	4 596	64 247	UK	
Bulgarie	7 801	2 229	4 740	-2 512	-252	-2 764	5 038	BG	
Roumanie	21 711	7 947	12 194	-4 247	-475	-4 722	16 989	RO	

Tableau 5: balance démographique 1.1.2004 – 1.1.2051, variante «de base» du scénario «Tendance» (en milliers).
Source: Eurostat, EUROPOP2004

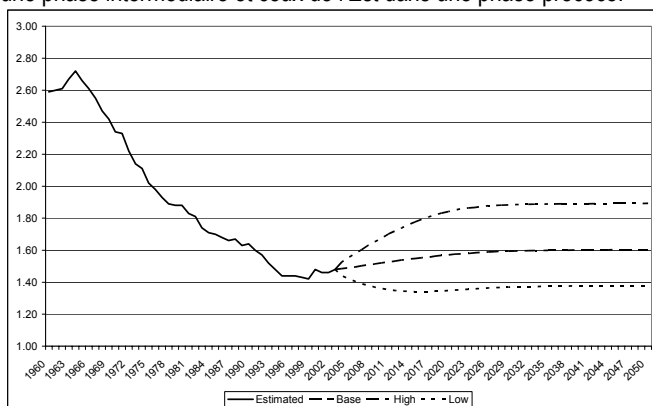


Graphique 8: projection du taux de dépendance des personnes âgées par État membre et pays en voie d'adhésion pour des années sélectionnées, variante «de base» du scénario «Tendance». Source: Eurostat, EUROPOP2004

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES MÉTHODOLOGIQUES

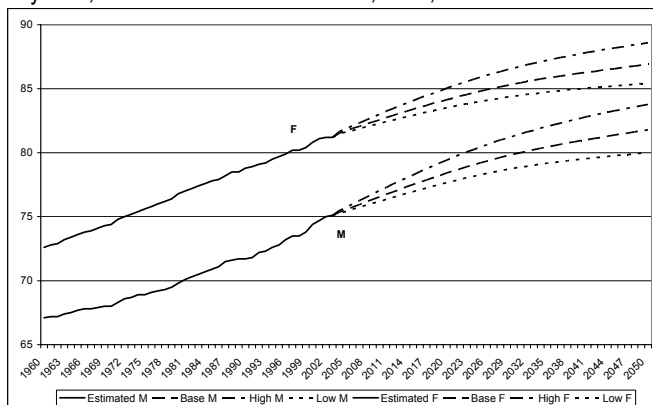
Pour le scénario Tendrance, trois séries d'hypothèses (base, haute et basse) ont été élaborées en ce qui concerne la fécondité, la mortalité et les migrations, sur une période allant jusqu'à 2050. Ces hypothèses peuvent être résumées au moyen d'indicateurs tels que l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF), l'espérance de vie à la naissance et le solde migratoire.

La fécondité dans l'UE est supposée se caractériser par une transition vers la procréation tardive. Les États membres se situent à différentes étapes de cette transition: si les pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe sont dans une phase avancée/finale, ceux du Sud sont dans une phase intermédiaire et ceux de l'Est dans une phase précoce.



Graphique 9: ICF estimé (1960-2003) et supposé (2004-2050), UE-25. Source: Eurostat, EUROPOP2004

L'indicateur conjoncturel de fécondité devrait augmenter progressivement dans les pays affichant un retard (graphique 9). Il y a lieu de supposer que les pays du Sud de l'Europe enregistreront une augmentation de la fécondité avant 2010, alors que les chiffres demeureront bas en Europe centrale et orientale au cours de la décennie à venir, avant de recommencer à augmenter. Aucun pays de l'UE n'atteindra le seuil de renouvellement des générations. En moyenne, l'ICF devrait se situer entre 1,4 et 1,9.



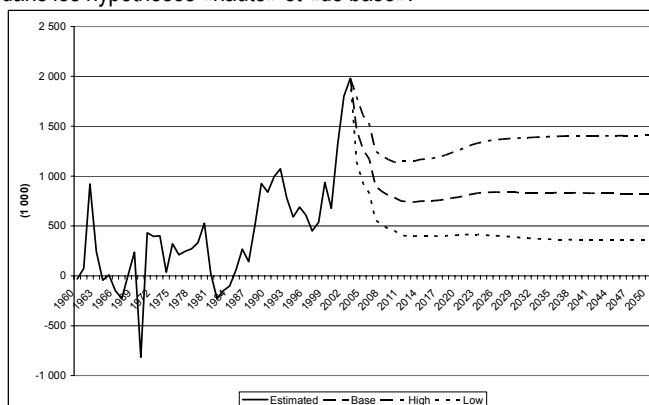
Graphique 10: espérance de vie à la naissance estimée (1960-2003) et supposée (2004-2050), pour les hommes et les femmes, UE-25. Source: Eurostat, EUROPOP2004

En ce qui concerne la mortalité, l'espérance de vie devrait continuer à augmenter au niveau de l'UE-25, tant pour les hommes que pour les femmes (graphique 10). Les améliorations concerneront essentiellement les personnes en âge avancé et les écarts d'espérance de vie entre les sexes continueront de diminuer.

La baisse des tendances observées pour la mortalité au cours des deux dernières décennies devrait continuer à figurer au nombre des tendances essentielles de l'évolution démographique. Les nouveaux

États membres devraient converger vers l'UE-15 en termes de taux d'améliorations, mais pas pour le niveau de mortalité absolu et la tendance globale devrait être celle d'un ralentissement au cours de la période de référence. On table sur des valeurs plus élevées dans l'UE-15 que dans les nouveaux États membres.

Les suppositions relatives aux migrations prennent explicitement en considération les répercussions de l'élargissement. Il y a lieu de supposer qu'il y aura une ouverture progressive des marchés du travail nationaux et que les nouveaux États membres passeront, dans les variantes «de base» et «haute», du statut de pays d'origine à celui de pays de destination des migrations. La zone de l'UE-25 accueillera un excédent d'environ 40 millions de migrants sur l'ensemble de la période de référence dans l'hypothèse «de base», 63 millions dans l'hypothèse «haute» et 20 millions dans l'hypothèse «basse». La plupart des migrants se dirigera vers l'UE-15, alors que les nouveaux États membres devraient obtenir des valeurs cumulées beaucoup plus basses, même s'ils afficheront un solde positif à la fin de la période dans les hypothèses «haute» et «de base».



Graphique 11: solde migratoire estimé (1960-2003) et supposée (2004-2050), UE-25. Source: Eurostat, EUROPOP2004

La combinaison des différentes hypothèses permet d'élaborer des variantes (tableau 6). Dans les variantes «hautes» et «basses», les hypothèses vont toutes dans le même sens en ce qui concerne l'accroissement ou la diminution de la population; les deux autres variantes (population jeune et population âgée) mettent l'accent sur la structure par âge de la population, alors que les variantes «forte fécondité» et «zéro migration» mettent en évidence les répercussions d'une composante spécifique. Aucune variante ne doit être considérée comme une limite de confiance au sens statistique.

		ICF	Espérance de vie	Solde migratoire
Base	BL	base	base	base
Population haute	HP	haute	haute	haute
Population basse	LP	basse	basse	basse
Population avec un profil plus jeune	YP	haute	basse	haute
Population avec un profil plus âgé	OP	basse	haute	basse
Fécondité haute	HF	haute	base	base
Sans migration	ZM	base	base	zéro

Tableau 6: hypothèses pour les variantes du scénario «Tendance»

L'ensemble de données adopté pour les projections correspond aux chiffres disponibles en octobre 2004. Les données de la France font référence au territoire métropolitain, celles de Chypre au territoire sous contrôle gouvernemental.

Pour toute définition, il convient de se référer aux informations figurant dans la base de données en ligne.

Pour en savoir plus:

Données : [Site web EUROSTAT/Page d'accueil/Population et conditions sociales/Données](#)

- [-] Population et conditions sociales
 - [-] Population
 - + Démographie
 - + Migrations internationales et asile
 - [-] **Projections de population**
 - [-] **Scénario de tendance, niveau national - Année de référence 2004**
 - + Variante centrale
 - + Variante population haute
 - + Variante population basse
 - + Variante sans migration
 - + Variante fécondité haute
 - + Variante de la population avec un profil plus jeune
 - + Variante de la population avec un profil plus âgé

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:
www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int
